



Aux riverains de la rue Schuman

Affaire suivie par :
Philippe HENNEQUIN
Service Voies Publiques et Réseaux
Tél : 03 69 99 56 45

Colmar, le 9 mai 2017

Madame, Monsieur,

Comme convenu, j'ai le plaisir de vous communiquer le plan du projet d'aménagement définitif de la rue Schuman, arrêté à l'issue de la période de concertation. Il est également consultable sur le site internet de la Ville de Colmar (<http://www.colmar.fr/reamenagement-voies-publiques-colmar>).

Certains ajustements ont été apportés pour répondre aux attentes des uns et des autres, autant que possible.

Les travaux porteront finalement dès cette année sur deux tronçons de la rue Schuman :

- entre la rue Schweitzer et la rue Schaedelin
- entre la rue de Londres et le chemin des Confins

Le tronçon central, entre la rue de Londres (giratoire compris) et la rue Schaedelin sera proposé au programme de travaux 2018.

Une consultation d'entreprises va désormais être engagée pour la réalisation des travaux de voirie et d'éclairage public, dont le démarrage est programmé au mois de septembre 2017. Une date plus précise vous sera communiquée ultérieurement.

Je vous rappelle que dans un délai de 3 ans à compter de la fin des travaux, aucune intervention sur la voirie publique ne sera autorisée (ouverture de la chaussée et/ou du trottoir pour branchement à un réseau par exemple), exception faite des cas d'urgence (fuite, conduite endommagée ou obstruée,...). Aussi, je vous invite à nouveau à vous rapprocher des concessionnaires de réseaux si vous envisagez de tels travaux dans un futur proche ou à faire suivre cette information à votre propriétaire ou votre syndic, si vous êtes locataire ou copropriétaire de votre résidence.

M. HENNEQUIN, Chef du Service Voies Publiques et Réseaux, reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Jean Paul SISSLER